

Connaissances traditionnelles

Il faut être mieux informé à propos des stocks et de l'effort de pêche, car de meilleures données sont le gage d'une réduction des incertitudes et d'une gestion des ressources marines plus précise. Par exemple, malgré les progrès remarquables réalisés au cours de ce siècle relativement à la compréhension de la dynamique des stocks et des écosystèmes marins, l'incertitude entourant leur état actuel et futur demeure un obstacle de taille aux initiatives visant à assurer leur viabilité à long terme. L'information peut provenir de différentes sources : les données scientifiques, les données anecdotiques ou les connaissances traditionnelles et locales. Le Canada doit continuer à acquérir des connaissances scientifiques au sujet des ressources océaniques, y compris la dynamique des stocks exploités et les effets de la pollution sur les écosystèmes des océans. Pour parvenir à conserver les ressources, il faut accroître l'accès aux connaissances traditionnelles et locales et en faire une meilleure utilisation.

Aquaculture

Le développement de l'aquaculture au Canada est une priorité du gouvernement fédéral, puisque ce secteur de l'industrie canadienne présente un potentiel considérable. Celui-ci offre des perspectives d'emploi, de croissance économique et d'encouragement du développement des collectivités côtières. À l'heure actuelle, cinq espèces (soit le saumon, la truite, la moule, l'huître et la palourde japonaise) ont fait la transition entre la culture en laboratoire et la production commerciale. La recherche se poursuit en vue de mettre au point de nouvelles espèces et d'atténuer les effets potentiels et connus sur l'environnement.

LES OCÉANS : UNE PERSPECTIVE PLUS LARGE

Transport maritime

Le Canada favorise l'harmonisation internationale de ses politiques sur le transport maritime, l'environnement et la sécurité maritime avec le droit maritime international. En tant qu'État maritime ayant mis au point des technologies importantes pour améliorer la sécurité des navires, comme des systèmes de visualisation des cartes électroniques de navigation, le Canada est un grand partisan des travaux de l'Organisation maritime mondiale et d'autres organismes intergouvernementaux.

Principal texte législatif qui régit la navigation commerciale au Canada, la *Loi sur la marine marchande du Canada* vise les activités des navires étrangers en eaux canadiennes et des navires canadiens partout au monde. Elle porte sur des questions comme l'immatriculation des navires,